

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant

Appui à la mise en œuvre du projet :

Approche prospective participative à l'échelle d'un bassin versant appliquée à la gestion durable à long terme de l'eau et des autres ressources naturelles – Site pilote au Maroc dans le bassin du Loukkos

1 Le cadre programmatique de la mission

La présente consultation est publiée par le Plan Bleu, Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), établi sous forme d'association Loi 1901 dont le siège est situé à Marseille. Le PAM est l'une des principales composantes du Programme des Mers Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il est doté d'un instrument juridique : la Convention de Barcelone et s'appuie sur six centres d'activités régionales (les « CARs ») chargés notamment de favoriser la mise en œuvre des différents protocoles attachés à la convention. Le Plan Bleu est l'un de ces six centres mandatés par les vingt et un pays Parties à la Convention de Barcelone et l'Union Européenne (Parties contractantes à la Convention de Barcelone). Le Plan Bleu assure une fonction d'observatoire de l'environnement et du développement durable en Méditerranée, et conduit des analyses thématiques, systémiques et prospectives susceptibles d'éclairer les acteurs et décideurs de la région sur les risques environnementaux et les enjeux du développement durable.

Le Plan Bleu a, par le passé, coordonné deux exercices de prospective majeurs au niveau du bassin méditerranéen, publiés l'un en 1989, l'autre en 2005. Le Plan Bleu a été chargé par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone de réaliser un nouvel exercice de prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée à l'Horizon 2050. Cette requête des Parties est mise en œuvre à travers le programme MED 2050 dont les résultats attendus sont de :

- Prolonger l'horizon temporel des analyses en Méditerranée à 2050 ;
- Rééquilibrer les données quantitatives et qualitatives, en allant plus loin dans l'analyse des facteurs de rupture, incertitudes et signaux faibles ;
- Inclure plus fortement les changements climatiques et leurs conséquences en retour ;
- Faire ressortir les visions contrastées des régions et sous-régions de la Méditerranée ;
- Donner une part importante à la prospective maritime ;
- Analyser les chemins de transition et réfléchir aux actions à mener à court, moyen, et long terme pour atteindre un futur durable à 2050 ; et
- Travailler en réseau élargi et participatif dès le début de l'exercice.

Après une phase préparatoire menée en 2018-2020, le travail d'analyse prospective du programme MED 2050 a démarré fin 2020 pour se poursuivre en 2021-2022.

Il est prévu par ailleurs que d'autres activités complémentaires soient développées, appelées projets "focus", dans le but de renforcer le programme principal MED 2050 sur certains aspects particuliers, tout au long de son déroulement. Ces activités "focus" qui pourront porter sur des territoires, des secteurs, des thématiques ou encore de bonnes pratiques spécifiques, auront ainsi pour but de nourrir le programme MED 2050 tout en bénéficiant de ses avancées méthodologiques et pratiques.

C'est dans ce cadre opératoire que l'Agence française de développement (AFD) a souhaité participer au programme MED 2050 et soutenir une déclinaison de ce programme au niveau de la gestion durable de l'eau et des autres ressources naturelles à l'échelle d'un bassin versant au Maroc. Il est prévu que cette déclinaison de l'exercice soit réalisée au cours de l'année 2021.

Dans ce contexte, le Plan Bleu recherche un consultant dont la mission sera d'appuyer le responsable du programme MED 2050 dans la mise en œuvre du projet "Approche prospective participative à l'échelle d'un bassin versant appliquée à la gestion durable à long terme de l'eau et des autres ressources naturelles – Site pilote au Maroc dans le bassin du Loukkos" financé par l'AFD.

2 Le contexte régional de la mission

La région méditerranéenne subit aujourd'hui de nombreuses pressions environnementales qui entrent en résonance et rendent les systèmes naturels, socio-économiques et humains de plus en plus vulnérables. Les politiques de développement durable des pays méditerranéens doivent réduire ces risques et augmenter la résilience des systèmes socio-économiques et géo-écologiques. Ces changements vont s'accroître d'ici 2050 avec comme conséquences probables des ruptures pour les écosystèmes, et pour les sociétés et économies qui en dépendent. Pour minimiser les risques et augmenter leur résilience, les pays méditerranéens ont plus que jamais besoin d'outils solides pour anticiper au plus tôt les conséquences des évolutions en cours et à venir.

Les menaces du changement climatique pour le bassin méditerranéen ont fait l'objet d'une récente étude du MedECC, le réseau méditerranéen d'experts sur les changements climatiques et environnementaux. Ainsi, les températures moyennes annuelles du bassin méditerranéen augmentent plus vite que la température globale et pourraient encore augmenter de 3,8 à 6,5°C d'ici 2100 si on n'infléchit pas les émissions de gaz à effet de serre, avec comme corolaire, des canicules plus fréquentes, plus intenses, impactant tant la santé que l'alimentation. S'agissant de la ressource en eau, alors que la demande en eau pourrait s'accroître de 22 à 74% d'ici 2100 en raison de l'évolution démographique, de l'augmentation du tourisme de masse et de la demande agricole (jusqu'à 18%), les précipitations estivales pourraient être réduites de 10 à 30% dans certaines régions, accentuant les pénuries d'eau existantes et diminuant la productivité agricole. En parallèle, des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses, en particulier les inondations éclair, une salinisation des sols, une dégradation des terres et l'émergence d'agents pathogènes affecteront également la production alimentaire terrestre.

Dans ce contexte, il est particulièrement important pour les décideurs politiques nationaux comme locaux, et les acteurs de terrain, de pouvoir anticiper les conséquences du changement climatique en cours mais aussi des autres mutations qui risquent d'affecter leurs activités et conditions de vie. La prospective, outil né dans les années 1950 et qui depuis a connu de nombreux développements, notamment en relation avec les stratégies, le management et les projets territoriaux, et dont le Plan Bleu a fait l'une de ses spécialités, est particulièrement adaptée pour l'anticipation des tendances de long terme dans un esprit d'aide à la décision pour les responsables politiques et les acteurs socio-économiques.

3 Objectifs visés par le projet

Le Plan Bleu propose d'appliquer la méthodologie de prospective participative dans le cadre d'une expérience pilote à mener au niveau d'un bassin versant au Maroc, en vue de renforcer les capacités d'anticipation, d'adaptation, de réduction des risques et de renforcement de la résilience des institutions et acteurs locaux face aux impacts prévisibles et probables du changement climatique, en étroite relation avec les autres mutations sociales, économiques et environnementales observables dans ce bassin ou dont est tributaire ce bassin. L'accent sera plus particulièrement mis sur l'examen des effets attendus du changement climatique sur la gestion des ressources en eau et des autres ressources naturelles, tout en tenant compte des interdépendances potentielles avec les autres composantes du "système" bassin versant (activités agricoles et économiques, évolution démographique, sécurité alimentaire, emploi, production énergétique, structuration sociale, gouvernance et rapports à la centralité, nouvelles tendances...). La question de la gestion à long terme des ressources en eau sera examinée sous un double prisme. Celui tout d'abord de la disponibilité de la ressource (de surface, souterraine et autres) et de la compétition entre usages à long terme, tout particulièrement entre usage en eau potable et besoins agricoles et les autres (y compris les besoins des écosystèmes naturels). Celui ensuite des risques associés aux inondations éclaircies, leur prévention et les politiques/mesures d'adaptation.

Sur le plan technique, la méthodologie prospective suivie empruntera à l'approche dite "des scénarios", qui, à partir d'un bilan rétrospectif et d'un état des lieux (dans ce cas) succinct, conduira à examiner, collégialement, les tendances lourdes, les ruptures et signaux faibles, les enjeux et jeux d'acteurs, pour ensuite se livrer à un travail exploratoire sur les futurs possibles du bassin, le travail sur la conception de scénarios contrastés d'évolution du bassin (dans son environnement), et enfin se concentrer sur une analyse plus normative destinée à identifier les leviers d'action et outils à mettre en œuvre pour mieux anticiper et juguler les risques, améliorer le potentiel d'adaptation et renforcer la résilience du bassin, de ses composantes et acteurs.

L'exercice pilote, et cela est sans doute le plus grand défi à relever, sera conduit de manière participative afin d'associer le plus étroitement possible les représentants de groupements nationaux et locaux représentatifs -institutions, professionnels, syndicats, société civile, milieu académique et de la recherche, ONG et organisations internationales- aux travaux dans le triple but :

- De renforcer leur compréhension des enjeux et leur capacité à les anticiper pour un meilleur contrôle de leur avenir (volet : renforcement des capacités),
- De mobiliser leurs savoirs sur les questions abordées et leur connaissance du terrain (volet : capitalisation des savoirs "autochtones"), et

- De faciliter leur appropriation et engagement pour la prévention et/ou l'adaptation aux risques identifiés, et le renforcement de la résilience du système "bassin" et de ses acteurs (volet : responsabilisation).

4 Résultats attendus du projet

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités des institutions et acteurs marocains en matière d'anticipation, de prévention et de gestion à long terme des risques liés au réchauffement climatique en particulier en matière de gestion de la ressource en eau et des inondations et de leur apporter un soutien en vue de consolider leur résilience au niveau d'un bassin hydrographique.

Il est proposé de mener ce projet pilote dans le bassin versant du fleuve Loukkos ou le sous-bassin d'Al Hoceima au sein de l'Agence de bassin hydraulique (ABH) du Loukkos. Le choix définitif du terrain d'étude (grand bassin ou sous-bassin) sera établi en fonction des priorités fixées par les partenaires institutionnels marocains en dialogue avec l'AFD, et arrêté au cours d'un webinar de cadrage en début de projet.

Il est également proposé de s'appuyer sur l'outil de la prospective à mettre en œuvre dans un cadre participatif. Ce projet s'inspirera de l'avancement du programme MED 2050, et inversement bénéficiera des réflexions et analyses de ce programme.

L'activité centrale de ce projet consistera en la préparation et la tenue d'un atelier participatif organisé avec les autorités marocaines compétentes et les représentants de groupements d'acteurs du sous-bassin visé. Le déroulement du projet comprendra trois étapes :

Etape 1 : Préparation de l'atelier

La première étape consistera à :

- 1) Initier formellement le projet avec les autorités nationales marocaines (MoU ou autre type de formalisation avec le Ministère de l'eau et l'ABH du Loukkos, lettre d'introduction auprès des institutions nationales).
- 2) Collecter les données disponibles pour le sous-bassin, rétrospectives et prospectives, relatives à l'évolution climatique, ses effets sur la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles, et les autres tendances majeures permettant de caractériser le devenir du territoire d'étude. Il ne s'agira pas dans le cadre de ce projet pilote de produire de la donnée primaire, mais plutôt de recueillir et d'exploiter les données pré-existantes (capitalisation).
- 3) Organiser quelques réunions virtuelles (téléconférences) avec les institutions marocaines associées à la gestion du projet et l'AFD visant à discuter les modalités précises de préparation d'un atelier présentiel, de lancer le projet (kick-off), la présentation des données intermédiaires récoltées.
- 4) Préparer un atelier participatif présentiel en partenariat avec les autorités marocaines compétentes. Il s'agira de préciser le contenu précis de cet atelier (agenda, intervenants, animation, logistique...), d'identifier ses participants et de définir les modalités pratiques

d'organisation (invitations, réservation du lieu de conférence, restauration et hébergement, transport et logistique, équipements pour la conférence, interprétation...).

Etape 2 : Organisation de l'atelier

L'atelier se déroulera en bilingue (arabe/français) pendant trois jours consécutifs comme suit :

Journée n°1 :

- Matin : Introduction, tour de table, présentation du programme de l'atelier et formation à l'outil de prospective.
- Après-midi : Présentation de la synthèse des données collectées dans l'Etape 1 et discussion.

Journée n°2 :

- Matin : Synthèse des travaux de la journée n°1. Présentation du cadre participatif et de la méthode suivie. Examen des tendances lourdes pour le sous-bassin.
- Après-midi : Suite de l'examen des tendances lourdes pour le sous-bassin, puis des ruptures et signaux faibles.

Journée n°3 :

- Matin : Synthèse des travaux de la journée n°2. Examen des enjeux, forces et faiblesses, jeux d'acteurs et visions.
- Après-midi : Elaboration de scénarios d'évolution du sous-bassin et des leviers d'action pour renforcer la résilience du sous-bassin et de ses acteurs. Synthèse et clôture de l'atelier.

Etape 3 : Synthèse des travaux et valorisation

Dans cette dernière étape, il conviendra d'établir une synthèse des travaux réalisés lors de l'atelier participatif.

Cette synthèse fera l'objet d'une présentation aux autorités marocaines compétentes et autres partenaires institutionnels, ainsi qu'aux acteurs du sous-bassin. Des représentants de l'AFD seront conviés à ces échanges. Leurs commentaires seront pris en compte dans le rapport final qui sera publié et permettra de clore ce projet.

5 Echancier de réalisation de l'étude

Le projet sera mis en œuvre à compter de la signature de la convention passée entre l'AFD et le Plan Bleu et devra être clos au plus tard le 30 septembre 2021.

Pour l'établissement précis de l'échéancier de mise en œuvre du projet, il devra être tenu compte de la période du Ramadan (fin du Ramadan prévue le 11 mai 2021) et les élections nationales prévues en 2021. En particulier, si des élections devaient se tenir en août ou septembre 2021, l'atelier serait repoussé après la tenue des élections et l'achèvement de la convention serait repoussé d'autant.

L'échéancier précis (voir échéancier prévisionnel ci-dessous) devra en tout état de cause faire l'objet d'un accord au lancement du projet avec les autorités marocaines et l'AFD.

Echéancier prévisionnel

Tâches à réaliser	Année 2021								
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept
Recrutement d'un consultant									
Webinar de démarrage avec les autorités marocaines et l'AFD									
Préparation de l'atelier									
Organisation de l'atelier									
Synthèse des travaux de l'atelier et valorisation									

6 Description des tâches du consultant et livrables attendus

Le consultant, signataire de la présente convention, aura pour responsabilité d'apporter son concours à la réalisation des trois étapes qui composent le projet cité en objet de ce contrat :

- Préparation de l'atelier
- Organisation de l'atelier
- Synthèse des travaux de l'atelier et valorisation de ses résultats.

Il travaillera sous la supervision du Chef de projet et en étroite collaboration avec le Conseiller Senior recruté à l'occasion de la mise en œuvre de ce projet.

Le consultant aura plus particulièrement pour **missions** :

- Identifier les participants au webinar de démarrage du projet.
- Aider dans la facilitation des relations avec les autorités et acteurs marocains.
- Collecter les données nécessaires à la conduite du projet : données disponibles pour le sous-bassin, rétrospectives et prospectives, relatives à l'évolution climatique, ses effets sur la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles, et les autres tendances majeures permettant de caractériser le devenir du territoire d'étude.
- Contribuer à la préparation logistique et technique de l'atelier et au montage des partenariats avec les acteurs nationaux et locaux à établir dans cette perspective.
- Participer avec le Chef de projet et le Conseiller Senior à l'animation de l'atelier.
- Préparer un rapport de synthèse sur l'atelier et sur les travaux conduits dans le cadre de ce projet.
- Contribuer à la présentation des résultats du projet aux autorités marocaines et autres partenaires institutionnels, ainsi qu'aux acteurs du sous-bassin.

En étroite relation avec ses missions, le consultant aura la charge de produire **les livrables** suivants :

- Comptes rendus du webinar de démarrage du projet et des autres webinars organisés avec les partenaires du projet en vue de la préparation de l'atelier participatif.
- Rapport de synthèse et diagnostic sur les données disponibles, rétrospectives et prospectives, relatives à l'évolution climatique, ses effets sur la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles, et les autres tendances majeures permettant de caractériser le devenir du territoire qui sera choisi.
- Documents à présenter aux participants lors de l'atelier.
- Rapport de synthèse des résultats de l'atelier participatif.
- Note de présentation et diaporama sur les résultats de l'atelier participatif destinés aux autorités marocaines et autres partenaires institutionnels du projet.

Il est prévu que la mission du consultant démarre le **15 janvier 2021** pour s'achever au plus tard le **15 juillet 2021**.

7 Liens avec l'équipe projet

Le consultant rendra compte au chef de projet MED 2050 du Plan Bleu. Sera associée pour la mise en œuvre de ce projet, Mme Fatima Driouech, Professeur associé à l'Université Polytechnique Mohamed VI et partenaire du projet vis-à-vis de l'AFD.

Il est également envisagé d'associer aux travaux l'Université de Benguerir avec laquelle l'AFD entretient des relations partenariales. D'autres institutions, qui ont manifesté leur intérêt à coopérer et disposent d'une compétence dans les domaines visés, pourront également être associées à l'image du CIHEAM et le Conseil Régional Sud. Les modalités de cette association devront être précisées lors de la réunion de lancement du projet.

8 Modalités et échéancier de paiement

La rémunération du Consultant sera effectuée selon les modalités et l'échéancier suivants :

Documents attendus	Date limite	Pourcentage du total
Rapport intermédiaire incluant : • Rapport de synthèse et diagnostic sur les données disponibles • Documents à présenter lors de l'atelier	3 mois à compter de la date de signature du contrat	50%
Rapport final de mission incluant : • Rapport de synthèse des résultats de l'atelier participatif • Note de présentation sur les résultats de l'atelier participatif destinés aux autorités marocaines	6 mois à compter de la date de signature du contrat	50%

Tous les livrables figurant dans le tableau ci-dessus devront être transmis au Plan Bleu en langue française. Les livrables devront être formellement approuvés par le Plan Bleu avant de donner lieu au paiement prévu dans l'échéancier.

9 Critères de sélection du consultant

Éducation :

- Diplôme universitaire dans le domaine de : développement durable, développement international, affaires internationales, sciences politiques, économie, sciences sociales, planification, ou d'autres domaines pertinents.
- Le titre de **Master** dans des domaines pertinents pour l'objet de la consultation est requis.

Expérience :

- Minimum **2-3 ans d'expérience pertinente** en matière de définition, conduite et évaluation de politiques de développement durable et de ses différentes composantes (résilience, environnement, sécurité alimentaire, gouvernance, développement économique, équité sociale...).

Compétences :

- Une excellente **connaissance des acteurs du développement durable, de la gestion des ressources naturelles, du changement climatique et de l'environnement au Maroc.**
- Une très bonne **connaissance des problématiques environnementales et de développement durable**, en particulier dans le contexte de la région méditerranéenne et des bassins hydrographiques du Maroc
- D'excellentes **capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.**
- Une solide expérience dans la recherche et le traitement de **données quantitatives.**
- Une expérience dans l'**animation d'ateliers participatifs** sur des thématiques du développement durable dans un contexte d'analyse systémique et prospective.
- Une très bonne maîtrise de l'**arabe** et du **français** à l'oral comme à l'écrit associée à une bonne pratique de l'**anglais.**
- Une capacité à suivre et à prendre en charge simultanément plusieurs tâches, et à répondre dans des délais parfois courts aux objectifs d'exécution du programme.

10 Offre financière

L'offre financière doit être basée sur un tarif journalier, appliqué à une mission qui devra être réalisée entre le **15 janvier 2021** et le **15 juillet 2021 au plus tard.**

Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs et avec application de plafonds, conformément aux règles du Plan Bleu.

11 Sélection du Consultant

La sélection de l'expert se fera sur la base de l'évaluation de ses compétences au regard des qualifications requises décrites ci-dessus, de l'offre technique et d'une évaluation de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les candidats devront communiquer les références de leurs travaux antérieurs réalisés sur des sujets similaires ainsi que les documents pertinents par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous si ceux-ci ne peuvent pas être facilement trouvés en ligne.

Par ailleurs, les candidats devront démontrer leur capacité juridique à signer des contrats et à émettre des factures selon la législation de leur pays. A cet effet, ils devront également inclure dans leur offre les documents suivants :

Pour les cabinets de consultance :

- Extrait de KBIS de moins de 3 mois pour la France
- Documents justifiant l'inscription en tant que société dans leur pays, avec le N° fiscal dessus (pour l'étranger).

Pour les consultants individuels :

- Certificat d'inscription au Répertoire des entreprises et des Etablissements.
- Document attestant le droit d'exercer cette profession (certificat d'inscription, par exemple) selon la législation en vigueur dans son pays accompagné du numéro fiscal (pour l'étranger).

La sélection finale du candidat pourra nécessiter un entretien. Dans ce cas, les candidats se verront proposer le choix de participer à un entretien en face à face à Marseille (France) ou en visioconférence.

12 Conditions contractuelles, financières et pratiques

L'acceptation de l'offre retenue impliquera l'acceptation des conditions et des calendriers détaillés dans les présents termes de référence.

Une facture dûment émise sera requise pour les paiements prévus à chaque étape de l'échéancier.

Le délai de paiement pour les factures sera le suivant : virement bancaire 15 jours après la date de facturation (les détails du compte bancaire doivent être détaillés).

La législation fiscale en vigueur à la date d'acceptation de l'offre sera appliquée.

Le Plan Bleu hébergera le consultant quand il lui sera nécessaire de travailler en présentiel. Le Plan Bleu ne mettra pas de matériel informatique ou de communication à disposition du consultant.

13 Pour répondre à cet appel d'offres

Le Plan Bleu invite les consultants intéressés par cette consultation à indiquer leur motivation en faisant parvenir une réponse à cet appel d'offre comprenant : **une lettre de manifestation d'intérêt, le CV** de l'expert, ainsi **qu'une offre financière et technique détaillée** en réponse aux présents termes de référence.

Les dossiers de candidature devront être soumis au plus tard le **6 janvier 2021** sur www.planbleu.org et par e-mail à l'attention de acomolet@planbleu.org et sdulbecco@planbleu.org. Pour plus d'information, veuillez contacter :

Arnaud COMOLET,
Chef de projet MED 2050
E-mail : acomolet@planbleu.org